

**Région de Saint-Louis**

*Réserve De Biosphère Transfrontalière Du Delta Du Fleuve Sénégal*

*Groupement d'intérêt économique Zones Périphériques de DJOUDJ*

*Aire Du Patrimoine Communautaire Autochtone*

## **PROJET D'APPUI à L'APAC DE DIAR**

**GIE DES ZONES PERIPHERIQUES DE DJOUDJ**

**Siege social : village de Tiguette**

**Commune de DIAMA / département de Dagana /Région de Saint louis / Sénégal**

**Récépissé SN-STL 2004 numéro 0589**

**Contact Responsable Projet : Djiby SEYE**

**Tel : 00221 77 541 99 41    email : seye djoudj20 @yahoo.fr**

Mauritanie que les autorités du parc ont concéder la zone de DIAR aux populations de la périphérie pour exercé leurs activités de pêches. mais la mise en place du barrage de Diama à entrainer d'important changement écologique qui se traduise par une perte d'habitat et une relative faiblesse d'accessibilité aux zones de pêches à cause des surfaces occupés par le typha . Face à cette situation à travers le **PROGRAMME COMPACT DU PMF/FEM**, les acteurs de la pêche ont ému la volonté commune de faire des aménagements et l'élaboration d'une **Charte Locale de Gestion Durable des Pêcheries Traditionnelle** avec l'autorisation et l'accompagnement des services technique du Parc. Aujourd'hui par rapport à l'objectif d'un développement communautaire, endogène et durable, la réhabilitation des pêcheries traditionnelles constitue un axe d'intervention prioritaire et les communautés sont conscientes de mettre en place une **APAC** pour les permettre de valoriser le savoir local et de permettre aux communautés d'exercer leurs efforts locaux pour participer à la réalisation des objectifs de consolidation des acquis de la conservation de la biodiversité.

### **III. PRESENTATION DU GIE DES 7 VILLAGES**

Le GIE (groupement d'intérêt économique des 7 Villages de la périphérie du parc national des oiseaux du Djoudj, dans la commune de Diama) département de Dagana, région de saint louis, **Récépissé SN-STL 2004 Numéro 0589**, porteur du présent projet, est une organisation qui fédère l'ensemble des 7 comités villageois de la périphérie du Parc du Djoudj avec 1250 membres dont ( village de débi 300 Mbres, village detiguete 300 Mbres. Diadiam<sup>3</sup> 150 Mbres, Diadiam<sup>2</sup> 100 Mbres , Diadiam<sup>1</sup> 150 Mbres, RONE 150 Mbres et Fourarate 100 Mbres ). Le parc, situé au nord du Sénégal, constitue la troisième réserve ornithologique du monde et la première zone humide d'importance au sud du Sahara. Il est géré par la Direction des Parcs Nationaux (DPN) du Ministère de l'Ecologie et de la Protection de la Nature.

Lors de la création du parc, les populations qui habitaient à l'intérieur du parc ont été déplacées et vivent désormais dans 7 villages périphériques. Depuis 1995, la DPN a initié une politique de gestion participative en incitant les populations à s'impliquer dans la protection du parc tout en essayant de les faire bénéficier des retombées économiques.

Dans le cadre de cette politique de gestion participative, un comité inter-villageois a été créé afin de doter les populations de la périphérie du Parc du Djoudj d'un organe représentatif, capable de se présenter comme l'interlocuteur de référence pour les autres acteurs du parc (DPN, ONG, etc.). Actif depuis une dizaine d'années, le comité a décidé en 2004 de se constituer en GIE (groupement d'intérêt économique à fin d'obtenir un statut reconnu juridiquement.

#### **- MISSION ET OBJECTIFS DU GIE**

Les objectifs du GIE tournent autour de l'implication des populations dans le développement durable de leur terroir et la conduite d'activités visant à améliorer les conditions de vie socio-économiques des populations de la périphérie du parc national des oiseaux du Djoudj et la protection de l'environnement au sein de la réserve biosphère transfrontalière du delta du fleuve Sénégal (RBTFS) .

## SOMMAIRE

I- CONTEXTE .....	2
II. JUSTIFICATION.....	2
III- PRESENTATION DU GIE DES ZONES PERIPHERIQUES DE DJOUDJ.....	3
IV- PRESENTATION DU PROJET.....	4
V - OBJECTIF DU PROJET.....	4
VI- TABLEAU DES RESULTATS ET ACTIVITES PAR OBJECTIF SPECIFIQUE.....	4
VII. DESCRIPTION DES ACTIVITES.....	6
VIII . RESUME DU BUDGET.....	8
IX- BUDGET DETAILLE.....	8
X. CALENDRIER D'EXECUTION.....	13

### I- CONTEXTE

La mise en service du barrage de Diama qui à entrainé d'importants changements écologiques qui se traduisent par une perte d'habitats et une relative faiblesse d'accessibilité au zone de pêche à cause des grandes surfaces occupée par le typha. Face à cette situation comment alors garantir une durabilité de la gestion des pêcheries traditionnelles? Des mesures s'imposent dans le sens de la définition de règle locale consensuelle d'accès et d'utilisation des ressources halieutiques. En considérant la diversité des actions allochtones et autochtones avec des intérêts parfois conflictuels, une approche communautaire et participative de réglementation constitue la meilleure voie de garantir la durabilité des pêcheries traditionnelles à travers la mise en place d'une aire de patrimoine communautaire autochtone (APAC).

### II. Justification

la zone du Diar est située dans le bas delta du fleuve Sénégal est un site traditionnel , un lieu ancestral jadis états une zone de fré aire très poissonneuse et gérer par les communautés locales avec leurs savoirs local et leurs gestion traditionnel la pêche est une activité traditionnel des populations , elle était souvent associé à la cueillette des nénuphars dans la zone de DIAR , ces deux activités constitué des sources de revenue pour la population mais aussi une bonne partie de l'apport en protéine pour l'alimentation. en 1971 lors de la création du parc la zone de Diar fut partie intégrante du parc ou les communautés n'avaient plus droit à accéder à la ressource. C'est en 1989 après les événements de la

## IV. PRESENTATION DU PROJET :

Considérant ce qui précède, on peut noter que le projet remplit le 1<sup>er</sup> critère de définition d'une APAC, à savoir une communauté présente sur un territoire doté de ressources naturelles.

Le présent projet a par conséquent pour objet de :

- faire une campagne de sensibilisation et renouveler les instances de gouvernance et de gestion ;
  - Réactualiser, valider et vulgariser la charte ;
  - poursuivre le processus de reconnaissance et de validation de l'APAC.
- Et de revoir la délimitation (bornage) de l'APAC

## V. OBJECTIF DU PROJET

### OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global du Projet est : Contribuer à la conservation de la biodiversité de l'APAC

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

Objectif spécifique 1 : campagne de sensibilisation et Renouvellement des organes de gouvernance

Objectif spécifique 2 : Poursuivre le processus de reconnaissance et de validation de l'APAC

Objectif spécifique 3 : Réactualiser et vulgariser la charte

Objectif spécifique 4 : Revoir la délimitation (bornage) de l'APAC

## VI. Tableau Des Activités, Résultats attendus et Indicateurs

Activités prévues	Résultats attendus	Indicateurs de Résultats
1. campagne de sensibilisation et renouvellement des organes de gouvernance	les organes de gouvernance sont renouvelés, mieux s'organiser et bien gérer les ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ PV assemblée général</li> <li>_ Nbre de sortie de surveillance et de suivi écologique</li> </ul>
2. Renforcement de capacités	Les capacités organisationnel et technique des membres sont améliorées	280 personnes formé et initiées à la législation environnementale, en management des organisations communautaire, sur les nouvelles techniques de pêche durable, en technique de suivi des poissons et leurs habitats
3 : Aménager les secteurs	Les fonctions d'accueil des ressources halieutiques et de navigabilité des secteurs de Diar sont rétablie, la surveillance et le contrôle, le suivie écologique régulier.	PV mission de surveillance et de suivi écologique . Nbre de sortie de surveillance et 100% des travaux de nettoyage des secteurs réalisés.
Achat Equipement		
Nettoyer les secteurs		
5. Réactualisation et vulgarisation de la charte	la charte réactualisée, validé est vulgariser	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PV assemblée de réactualisation de validation, et de vulgarisation . - Production du document de la charte</li> </ul>

		réactualisée
<b>6. Poursuivre le processus de reconnaissance et de validation de L'APAC</b>	les arrêtés de reconnaissance et de validation existent	Document de reconnaissance et de validation de la reconnaissance de l'APAC
<b>7. Revoir la délimitation (bornage) de l'APAC</b>	la délimitation (bornage) est revue et connue	- Existence cartographie de l'APAC. matérialisation des limites de l'APAC effective par la pose de 500 bornes
<b>8. FAED</b>	Une structure de micro financement est mise sur place	- Nbre de crédit octroyé. INTERET généré, maîtrise des outils de gestions par les bénéficiaires
<b>9. Visibilité et communication</b>	L'APAC de DiAR DJOUDJ est mieux connue	les activités de l'APAC médiatisé
<b>10. Appui institutionnel</b>	Appui à la coordination du projet	PV de réunion de coordination. Rapport trimestriel
<b>11. Evaluation a mi parcours</b>	Analyse du niveau d'exécution du projet et de la charte	Document d'évaluation de mi parcours produite
<b>12. Evaluation final</b>	Evaluer l'ensemble des activités du projet, les forces et faiblesses	Document d'évaluation final produite

## VII. DESCRIPTION DES ACTIVITES

### ❖ Mise en Place D'un Système De Gouvernance Fonctionnel

La mise en place et le fonctionnement des organes de gestions seront le point de départ de la mise en œuvre de la charte de gestion de l'APAC. Tous les acteurs et actrices de la pêche vont s'organiser avec l'appui des services techniques pour mettre en place des organes forte et fonctionnelle, des réunions seront organisées des discussions seront engagé et les difficultés clairement définit et le tout débouchera sur la mise en place des organes de qualité et dynamique opérationnel. Les assemblées général organisé dans les villages permettrons de s'sensibiliser les populations pour mieux connaître l'APAC et le contenu de la charte réactualiser.

### ❖ Réactualisation de la charte de gestion de l'APAC

Il s'agit de redéfinir les réglés d'accès à la ressource. Définir la zone de couverture de la charte en précisant la zone de repos biologique, les zones à accès limité, les zones de pêches. et renforcer la gestion par les connaissances et savoir-faire traditionnels. Intégrée dans la charte .le protocole de concession de la zone de Diar par l'autorité du Parc qui autorise l'accès à la ressource seulement aux populations de la périphérie.

### ❖ Délimitation Participative De L'APAC

IL sera procédé à une délimitation et cartographie participative en rapport avec les autorités du Parc et collectivités local. De même un zonage donnera des vocations à chaque unité d'aménagement identifier (zone de pêche, zone de repos biologique, zone à accès limité etc. ...) les limites de chaque zone seront matérialisé par des matériaux adapté (bornes, piquets en bois)

### ❖ Lutte contre les plantes envahissantes

Nettoyage des plantes envahissantes au niveau des entrés et cours d'eaux du fleuve pour améliorer la navigabilité et la connectivité entre le fleuve et les défluent. Les zones à aménagés seront identifier par consensus. Le travail consiste avec l'aide des équipements et matériels à couper à ras des typhas et des roseaux.

### ❖ **Nettoyage des secteurs, Surveillance, Contrôle Et Suivre De La Biodiversité**

Acquisition d'une barque et moteur hors-bord 15 chevaux, deux paires de jumelles, 10 Gilets de sauvetage) le comité de surveillance local effectuera des sorties journalières en collaboration avec les agents du parc. L'acquisition d'une barque est une très grande nécessité pour les travaux d'aménagement des plans d'eau mais surtout pour la surveillance quotidienne et le suivi écologique. la durabilité de la barque sera assuré par les résultats du FAED et du Fond d'appui à la promotion de la pêche durable (FAPPD) qui sera mis sur place et alimenter par les cotisations d'adhésion et autres

**NB : sans une barque pour l'APAC les activités seront bloqués et le système de louer une pirogue pour les activités sera très cher et pas durable**

### ❖ **Evaluation à mi-parcours (De La mise En Œuvre De La Charte De Gestion Réactualisée et le Projet)**

L'auto évaluation participative consiste à analyser le niveau d'exécution du projet à travers les indicateurs des résultats, les populations ayant participé au début de la mise en œuvre de la charte réactualisée vont examiner le niveau d'exécution en mettant l'accent sur les forces et faiblesse de leurs exécutions en vue d'en tirer les leçons utile à la bonne poursuite de la suite. Une évaluation finale sera réaliser à la fin du projet par un consultant qualifier et auquel le GIE aura soumis au préalable des themes de référence pertinent

### ❖ **Renforcement Des Capacités Des Populations**

Les renforcements de capacité permettront d'améliorer tous les activités, et une meilleure connaissance sur les 4 thématiques : Formation des organes de gouvernance d'une journée pour chacun des 4 thématiques :

- Formation sur la législation environnemental, code de l'eau et de la pêche
- Formation en management des organisations communautaire
- Formation sur les nouvelles techniques de pêche durable.
- Formation en technique de suivi des poissons et leurs habitats

. Le GIE trouvera des facilitateurs qualifié pour la réalisation des formations et des modalités pratiques seront définie dans les TDR pour tous ces activités le conservateurs du parc et le responsable de la station biologique seront solliciter au besoin pour une contribution

### ❖ **Plan De Durabilité Du Projet Par Le FAED**

Le FAED va favoriser la durabilité du projet. Avec le comité de gestion du FAED qui sera mise sur place pour gérer le micro crédit pour le financement d'activités de transformations et de commercialisation des produits halieutiques pour les femmes. Le FAED aussi servira également à la promotion d'activité de protections de l'environnement et la conservation des habitats. Un fond d'appui à la promotion de la pêche durable (FAPPD) sera initié et alimenté par les cotisations d'adhésions les legs, les subventions et les dons . Le rôle du fond est de couvrir les indemnités de surveillance, autofinancé des activités de conservations de L'APAC, l'appui à la mutualisation pour la couverture social et sanitaire.

## VIII. RESUME DU BUDGET

Postes budgétaires	Montant Total (CFA)	Contribution de l'OCB	Sollicité au PMF/FEM
1. campagne de sensibilisation et renouvellement des organes de gouvernance	1315400	907000	408400
2. Renforcement de capacités	1358000	281000	1077000
3 : achat des équipements	4584800		4584800
4. nettoyer les plans d'eau	14400000	11721950	2678050
5. Réactualisation et vulgarisation de la charte	1580000	1135000	445000
6. Poursuivre le processus de reconnaissance et de validation de l'APAC	106750	00	106750
7. Revoir la délimitation (bornage) de l'APAC	2780000	480000	2300000
8. FAED	2150000	1150000	1000000
9. visibilité et communication	3550000	313150	3056850
10. Appui institutionnel	1800000		1800000
11. évaluation a mis parcours	100000	00	100000
12. Evaluation final	800000	00	800000
<b>TOTAL</b>	<b>34 674 950</b>	<b>16 138 100</b>	<b>18 536 850</b>

## IX. BUDGET DETAILLE

Dépenses	Q/N	P.U	Cout Total	Apport de l'OCB	Sollicité au P.M.F./F.E.M	Observation
<b>1: Campagne de Sensibilisation et Renouvellement des Organes de Gouvernance</b>			<b>1315400</b>	<b>907000</b>	<b>408400</b>	
<i>réunion technique d'information</i>	16	5000	80000	3200	48000	Sous-préfet, maire, services techniques (Pêche, Eaux et forêts, Appui au développement local, Conservateur du parc), les 7 chefs de village et 3 représentants du GIE
Frais de transport						
Pause café	16	500	8000		8000	1 exemplaire pour chaque participant
Impression reliure exemplaire du projet	16	1700	27200		27200	
Assemblée générale de sensibilisation et de renouvellement dans chacun des 7 villages						Forfait pour 100 personnes par village à raison de 1 000 F/personne
Frais de restauration	7x100	1000	700000	700000		2 membres du GIE
Frais de transport	2x7	5000	70000	70000		
Assemblée générale des bureaux des 7 villages pour le renouvellement du bureau de l'APAC et la mise en place des différents comités						Constitution inter-villageois avec 70 participants
Frais de transport	70	5000	350000	105000	245000	
Frais de restauration	70	1000	70000		70000	1 exemplaire du projet de réalisation de l'APAC aux 6 comités nouvellement élus
Frais d'impression	6	1700	10200		10200	Atelier de Formation des organes de gouvernance d'une journée pour chacun des 4 thématiques
<b>2. Renforcement de capacités</b>			<b>1358000</b>	<b>281000</b>	<b>1077000</b>	
Location de salle	4	30000	120000	120000		Salle équipée pendant 4 jours pour la

							formation des 4 thématiques
Frais de transport	70	5000	350000	105000	245000		
Pause café	280	500	140000		140000		70 participants pour 4 jours
Pause déjeuners	280	1000	280000	56000	224000		
matériel didactique	70	800	56000		56000		
Support pédagogique	70	1600	112000		112000		Document de synthèse des 4 thèmes relié à raison d'un forfait de 10 pages par thème
Honoraire des formateurs	4	75000	300000		300000		Chaque formateur percevra 75 000 F
<b>3 : achat des équipements des organes de gouvernance pour l'aménagement et la surveillance du site</b>			<b>4584800</b>		<b>4584800</b>		
Achat de fourche	10	3500	35000		35000		Les équipements pour le nettoyage sont très importants pour la lutte contre les plantes envahissantes, pour améliorer la navigabilité et la connexion des plans d'eaux
Achat de faucille	50	1500	75000		75000		
Achat chaussures bottes	50	2500	125000		125000		
Achat de paires de gans	100	1000	100000		100000		
Achat d'une barque	1	2500000	2500000		2500000		L'acquisition d'une barque est une très grande nécessité pour les travaux d'aménagement des plans d'eau mais surtout pour la surveillance quotidienne et le suivie écologique
Achat moteur 15 cv	1	1500000	1500000		1500000		
Achat gilet de sauvetage	10	5000	50000		50000		
Achat paire de jumelle	2	40000	80000		80000		
Achat carburant essence hors bord	200l	599	119800		119800		
<b>4. nettoyer les plans d'eau</b>			<b>14400000</b>	<b>11721950</b>	<b>2678050</b>		
Nettoyage par secteur	144px 25l	4000	14400000	11721950	2678050		Les plans d'eau sont encombrés par des mono filaments et autres objets qui portent préjudice aux produits halieutiques. Les typhas ont obstrué les portes d'accès au marigot du Diar qu'il faut réhabiliter
<b>5. REACTUALISATION ET VULGARISATION DE LA CHARTE</b>			<b>1580000</b>	<b>1135000</b>	<b>445000</b>		
Assemblées générales (AG) villageoises (réactualisation de la charte)							

Frais de restauration	7x70	1000	490000	490000	70000	Forfait pour 70 personnes par village à raison de 1 000 F/personne
Frais de transport	2x7	5000	70000			
Atelier de Mise à jour de réactualisation de la charte	2	30000	60000	60000		Salle équipée pendant 2 jours
Location salle	50	5000	250000	75000	175000	
Frais de transport	50x2J	500	50000		50000	
Pause café	50x2J	1000	100000	20000	80000	
Pause déjeuners						
Assemblée villageoise (vulgarisation de la charte)	7x70	1000	490000	490000		1 séance par village (7 séances)
Frais de restauration	2x7	5000	70000		70000	
Frais de transport			<b>106750</b>		<b>106750</b>	
<b>6. Poursuivre le Processus de Reconnaissance et de Validation de l'APAC</b>						
3.1 : Démarche auprès des autorités du PARC pour l'Obtention du document de concession du DIAR						
Impression document Projet APAC	5	1700	8500		8500	
Impression Charte local de gestion de l'APAC réactualisée	5	1250	6250		6250	5 exemplaires avec reliure
3.2: plaidoyer du dossier de reconnaissance de L'APAC au niveau du conseil communal						
Impression document Projet APAC	10	1700	17000		17000	
Impression Charte local de gestion de l'APAC réactualisée	20	1250	25000		25000	20 exemplaires avec reliure
3.3 : Transmettre au conseil départemental(CD) l'avis favorable de la commune le projet de mise en œuvre pour l'implantation de l'APAC sur son territoire						PV de la commune approuvant l'idée d'APAC

Plaidoyer à la réunion technique	3	10000	30000		30000	Réunion technique commission de l'environnement du CD. Frais de déplacement + restauration de 3 personnes de l'APAC
Frais de suivie auprès de la Préfecture le dossier de validation et de reconnaissance de l'APAC transmis par le CD .	2	10000	20000		20000	déplacement et frais de communication
<b>7. Revoir la délimitation (bornage) de l'APAC</b>			<b>2780000</b>	<b>480000</b>	<b>2300000</b>	
Faire la cartographie du site	1	500000	500000		500000	
Achat de borne en piquet	500	2000	1000000		1000000	
Délimitation participative et pause des piquets	80x4j	4000	1280000	480000	800000	
			<b>2150000</b>		<b>2150000</b>	
<b>8. FAED</b>						
Installation du comité de gestion et renforcement des capacités des membres	1	100000	100000		100000	
Acquisition des outils de gestions	1	50000	50000	50000		
Promotion de moyen d'existence durable	1	2000000	2000000	1000000	1000000	
			<b>3550000</b>	<b>313150</b>	<b>3056850</b>	
<b>9. VISIBILITE ET COMMUNICATION</b>						
Installation de tableau d'indication dans le site et à l'entrée	3	100000	300000		300000	
Couverture médiatique des activités	1	800000	800000	313150	486850	Couverture médiatique (télévision, Radio, presse écrite)
Visite d'Echange d'expérience	2	300000	600000		600000	Prise en charge des participants Visite d'échange à Mangagoulack (Kawawana) et Kabeka de 4 membres
					300000	
Confection panneaux « araignée »	4	75000	300000		300000	
Journée de sensibilisation des élèves sur le rôle des APAC	1	300000	300000		300000	
Confection des teeshirts	500	2500	1250000		1250000	
Cérémonie de lancement du projet	1	200000	2000000		2000000	

<b>10. APPUI INSTITUTIONNEL</b>						
Recueil des donnés et élaboration du projet	1	200000	200000	1800000	200000	
Rédaction, saisie, tirage et duplication des rapports 50000/rap X2 rX 8trimestre	16	50000	800000	800000	800000	Rapport financier + rapport d'activité
Fonctionnement de l'OCB	1	800000	800000	800000	800000	
<b>11. EVALUATION A MIS PARCOURT</b>	1	100000	100000	100000	100000	L'évaluation à mis parcourt permet d'analyser le niveau d'exécution de la charte et du projet
<b>12. EVALUATION FINALE</b>	1	800000	800000	800000	800000	
<b>TOTAL</b>			<b>34 674 950</b>	<b>16 138 100</b>	<b>18 536 850</b>	



## X. CALENDRIER D'EXECUTION

Activités	2017												2018
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	MAI-JUIN
<b>1 : Campagne de Sensibilisation et Renouveau des Organes de Gouvernance</b>													
<b>1.1 : réunion technique d'information</b>	X												
<b>1.2 : AG de sensibilisation et de renouvellement du bureau comité de village de pêche (CVP) dans chacun des 7 villages ;</b>	X	X											
<b>1.3 : AG du bureau de l'APAC et la mise en place des différents comités</b>	X	X											
<b>2 : Renforcer les CAPACités des organes de gouvernance de l'APAC</b>													
<b>2.1 : Atelier de formation d'une journée pour chacun des 4 thèmes évoqués ci-dessus</b>		X											
<b>2.2 : Equipement des organes de gouvernance</b>		X											
<b>2.3 : nettoyer les plans d'eau</b>			X										
<b>Réactualiser et vulgariser la charte</b>													
<b>AG villageoises de réactualisation de la charte</b>				X									
<b>Atelier de mise à jour de réactualisation et de validation de la charte</b>				X									
<b>Assemblée villageoise (vulgarisation de la charte)</b>					X								
<b>Echanges d'expériences</b>						X							
<b>poursuivre le processus de reconnaissance et de validation de l'APAC</b>													
<b>transmettre au CD l'avis favorable de la commune le projet de mise en oeuvre pour l'implantation de l'APAC sur son territoire</b>					X								
<b>Plaidoyer du dossier à la réunion technique de la commission de l'environnement du CD</b>					X	X	X	X	X	X			
<b>Plaidoyer du dossier au niveau de la plénière du CD pour la reconnaissance de l'APAC</b>					X	X	X	X	X	X			
<b>Suivre auprès de la Préfecture le dossier de validation et de reconnaissance transmis par le CD de reconnaissance et de validation de l'APAC</b>					X	X	X	X	X	X	X		
<b>Revoir la Délimitation (Bornage)</b>												X	
<b>Achat des bornes en piquets</b>												X	
<b>Délimitation participative et pause des piquets</b>												X	
<b>faire la cartographie de l'APAC</b>												X	
<b>Evaluation à mis Parcours</b>													X
<b>analyse du niveau d'exécution de la charte et du projet</b>													X